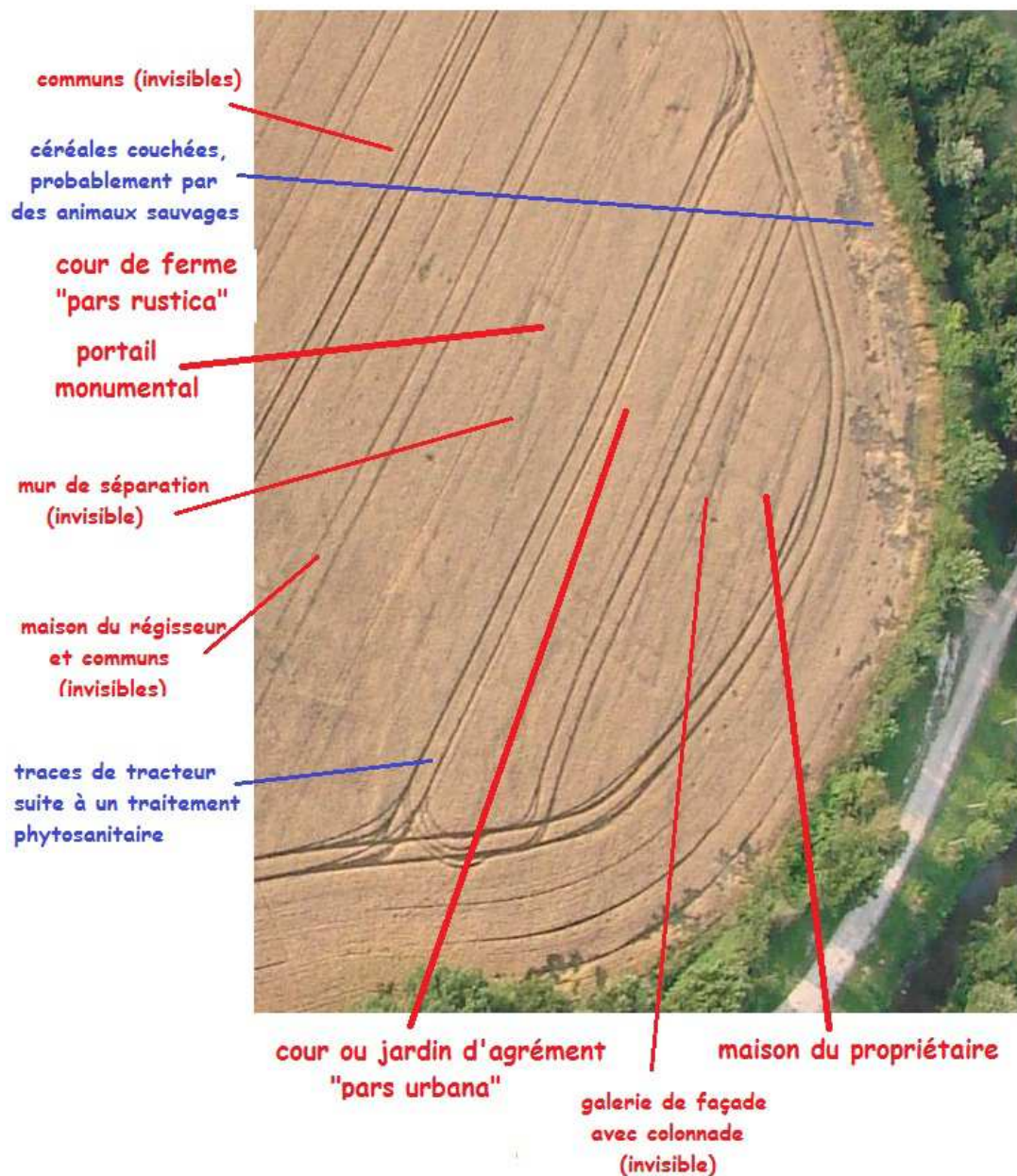


Une villa gallo-romaine à Secondigné – photo Gérard Bodin

La photo a été prise à l'époque de la maturité des récoltes. Ce qui crée un contraste, c'est la pousse insuffisante des céréales sur les fondations des murs antiques. Il ne serait pas inutile de disposer aussi d'une photo prise au moment des labours, qui pourrait révéler d'autres traces.



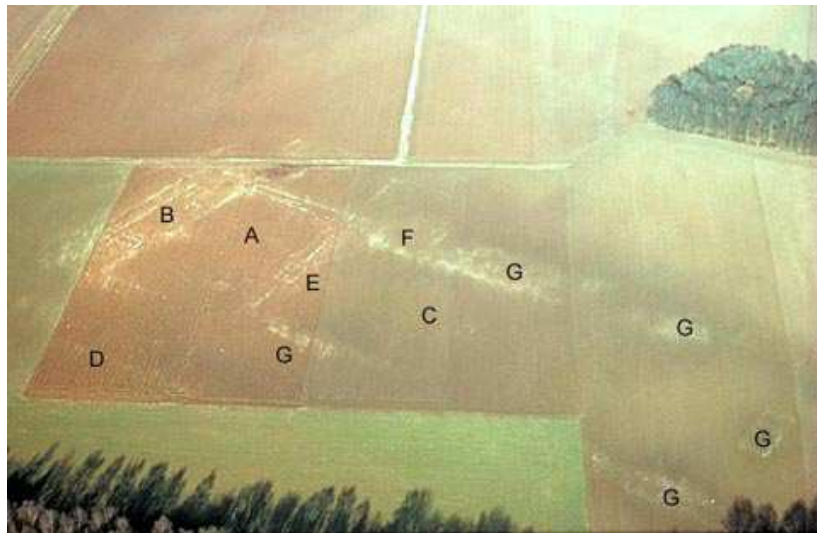
Le plan correspond exactement à celui des grandes villas du nord de la France (les villas du sud de la France présentent souvent des plans moins standardisés, plus complexes).

- une « pars urbana » avec maison du propriétaire et jardin d'agrément
- un portail monumental séparant la « pars urbana » de la « pars rustica »

La « pars rustica » (exploitation agricole) reste invisible, peut-être parce que les bâtiments étaient en matériaux plus légers (bois et torchis) n'exigeant pas de fondations massives en pierre.



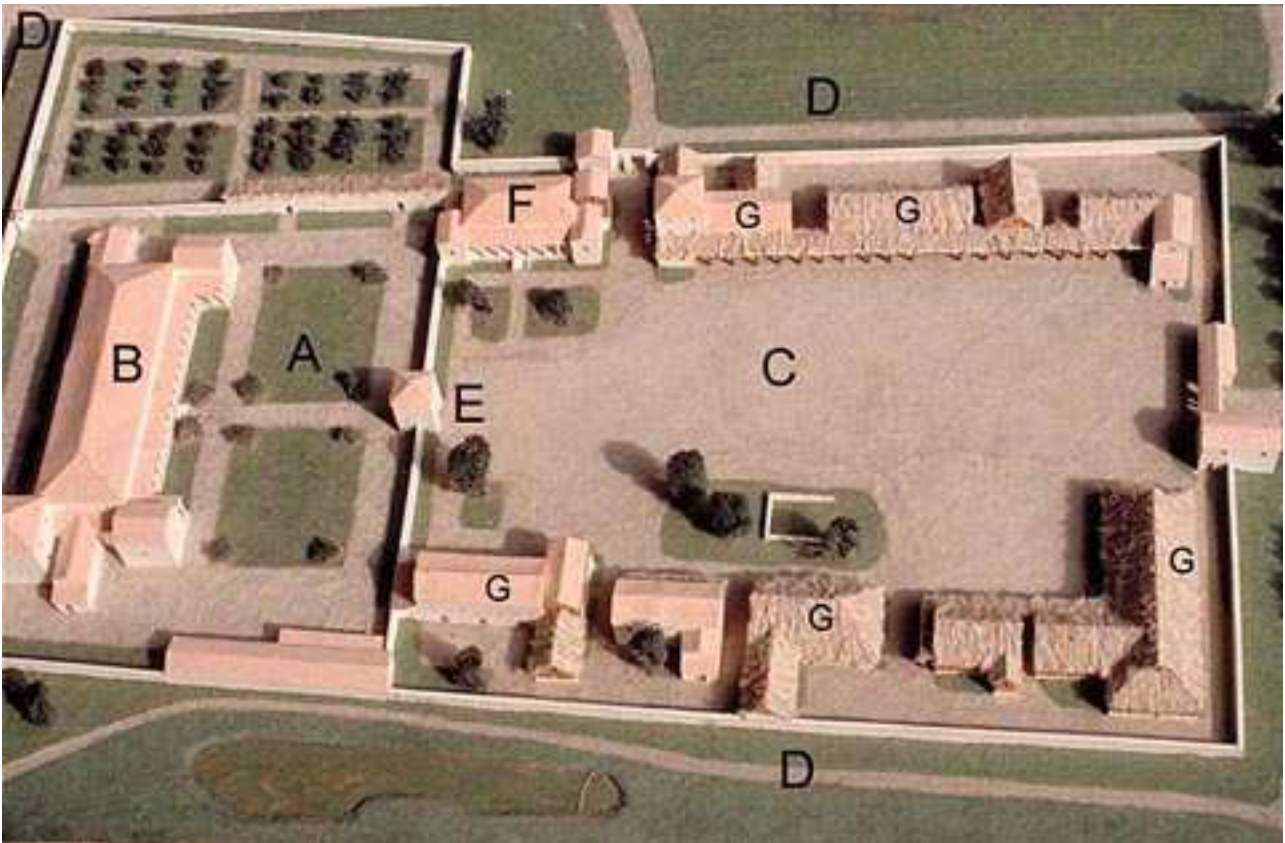
Villa de Mézières – photo Roger Agache



Villa d'Estrées sur Noye – photo Roger Agache



Villa de Francières – photo Roger Agache



Maquette de la villa d'Estrées sur Noye

<http://www.culture.gouv.fr/fr/arcnat/aerien/fr/decou5e-pg2.htm>

Une maquette de petite villa en Bourgogne
créée par un instituteur pour sa classe



<http://missiontice.ac-besancon.fr/montguerin/GalloRo.htm>

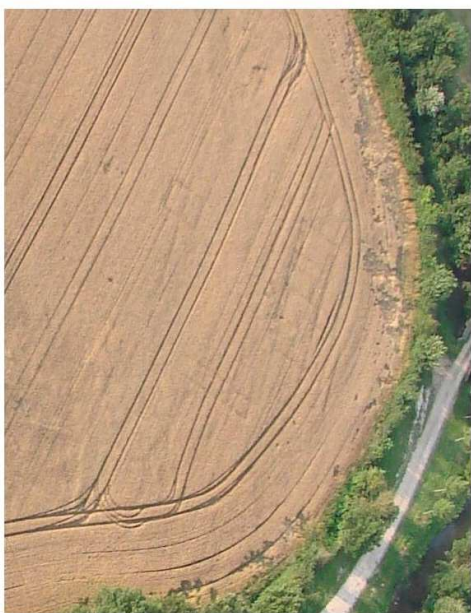
Les villas géantes de Picardie correspondaient à des « fundi » (domaines) de plusieurs centaines d'hectares, l'équivalent du territoire d'une commune. La villa repérée par Gérard Bodin, beaucoup plus modeste, ne devait avoir qu'un « fundus » de quelques dizaines d'hectares. Elle s'intègre à un ensemble de petites villas qui jalonnaient les bords des rivières du sud Mellois.

L'existence de ces villas est révélée essentiellement par la toponymie (les noms en -ac), bien peu ont été repérées par photo aérienne jusqu'à présent. Sur la même rive, entre Chizé et Périgné, on trouve : (Brieuil) - Prinçais - Genouillé - (Sart ? - Mornay en retrait) - (Saint-Hilaire de Ligné ?) - Ligné - (Benay en retrait) - Secondigné - (Pouzou ?) - (la nouvelle villa) - Baizé. Sur l'autre rive : Conzais - Maillé - Chaussé - (Gravier ?) - (Séigné en retrait) - (Anier ?) - Ancry. Sur la Belle en direction de Celles : (Mazerolles) - Bessac - Montigné - Croué - Parsay. Sur la Béronne en direction de Melle : Théré - (Vilaine) - (Riplet ?) - Mairé - Champagné - Turzay, et Charzay sur la Berlande.

La plupart de ces petites villas antiques sont aujourd'hui des fermes ou des hameaux.

Un détail intéressant à constater, c'est l'adéquation entre le bâti antique et le parcellaire moderne. Pour les villas de Picardie, sur les trois photos reproduites ci-dessus, on voit nettement que le parcellaire actuel n'a aucun rapport avec l'orientation des villas antiques. Il n'en va pas de même pour cette villa, et pour la villa voisine dont une photographie a été aussi mise en ligne par Gérard Bodin.

Le parcellaire du cadastre napoléonien avait les mêmes orientations que la villa antique. Ce parcellaire laniéré en versennes, adaptées au labourage par attelage de bœufs, datait au moins du bas moyen-âge et peut-être de l'âge féodal. Il a disparu en un siècle, et c'est le tracteur qui laboure à présent d'un seul coup une immense parcelle. Or le tracteur respecte toujours les mêmes orientations.



Les bâtiments antiques, les versennes d'ancien régime, et les traces actuelles de tracteur, ont pratiquement la même orientation, influencée par la forme du bloc de terrains, et par les chemins d'accès. Survivance de l'organisation parcellaire antique ?